



www.crhs-idf-p-ffessm.fr

COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE



Compte-rendu de la réunion du Mercredi 1^{er} Avril 2015

Présents :

BLANC Pascal	HSCL	Lagny sur Marne (2 voix)
ROUGEOT Jean Baptiste	SubGalaté	Le Chesnay (2 voix)
FOUCHER Christophe	ASP	Asnières (1voix)
CHOISNARD Guillaume	SubGalaté	Le Chesnay
LAURENCY Guillaume	CHS	Neuilly sur Marne (2 voix)
KLEIN Frantz	CHS	Neuilly sur Marne
FRONTIN Jean Michel	CHS	Neuilly sur Marne
CIULLA Gilbert	HSCL	Lagny sur Marne
BLONDIAUX Serge	APSM	Ermont (1voix)
ROBERT Benoit	SCAF	Franconville (1voix)
DARNAULT Nicolas	CHSPC	Pontoise (2 voix)

Excusés :

Michel Leleu	ASP	Asnières
Isabelle Septier	CSMB	Fontenay Trésigny
Cecile Royer	CSMB	Fontenay Trésigny
Gérald Lévèque	CPC	Compiègne
David Régnier	CMG	Garges lès Gonesse

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu CR du 4 février 2015
2. Point sur le Calendrier
3. Point sur les Championnats en cours
4. Point sur le fonctionnement de la Commission
5. Groupes de travail
6. Evocation de modification possible de prise en compte des résultats impliquant des équipes en D1M et D1F
7. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 Mars 2015

CR arrivé un peu tard, délai de vérification, le président s'en excuse

Remarque : Le 22/2 Neuilly a organisé une DBM, pas une DAM

Contre le CR : Le Chesnay

Pas d'abstention

Contre-rendu approuvé à 7 voix contre 2

2. Forfait de l'équipe du Chesnay

Suite à la demande du Chesnay, le point est mis à l'ordre du jour.

L'équipe masculine du Chesnay après son forfait lors de la journée de Corbie (voir réglementation régionale annexe 1 M1.6) ne pourra pas faire de championnat régional pendant 3 ans.

Pascal Blanc rappelle que la réglementation régionale est disponible pour tous sur le site de la CRHS et que les questions éventuelles peuvent être posées lors des réunions, afin d'éviter ce genre de problèmes.

Débat sur le cas « Le Chesnay » :

- Le Chesnay s'oppose à cette décision, ils sont venus pour arbitrer et signer les feuilles de match. Ils n'ont pas été forfait sur la journée, mais forfaits pour les matchs (1 absence sur 4 joueurs, non possibilité de jouer le match). Le 4^{ème} joueur aurait pu être là et se blesser. Les arbitrages ont été assurés (et même plus que nécessaire pour soulager les autres équipes).
- La réglementation considère une 'rencontre', c'est-à-dire un match, pas une journée. Un forfait est lié à une feuille de match.
- Le club peut faire une demande dérogatoire qui sera étudiée. Faire une lettre au Président du CRHS qui sera étudiée en réunion.

Remarque : Concernant la réglementation une suspension de 3 ans est peut-être un peu longue

Le club présentera une demande dérogatoire pour surseoir à l'application de la règle.

Cette dérogation sera soumise au vote de la prochaine réunion.

3. Point sur le Calendrier

12 Avril 2015 :

- Finale Benjamins/Cadets à Neuilly sur Marne

18 & 19 Avril 2015 :

- Minimes/Juniors - Championnat de France à Talence

17 Mai 2015 :

- DCM : Compiègne
- DCM : Neuilly

- Finale de DCM (21/6/2015):

Toujours pas de piscine pour accueillir deux terrains !

2 piscines de deux clubs sur des créneaux de clubs ? (1 finale = 2 matchs par équipe) ; 2 poules sur une soirée à Garges, 2 poules sur une soirée à Lagny. Il faudra vérifier la réglementation si des morts subites ne peuvent être jouées. Le président remercie Chelles d'avoir essayé de faire l'effort, mais trop d'équipes seraient forfait.

Décision définitive lors de la prochaine réunion

- Guillaume Laurency soulève un problème de récompenses pour les Benjamins Cadets :

Il n'y a pas de coupes, il n'y a que des médailles pour les 3 premiers.

Il y a aussi des cadeaux pour les enfants. Pascal Blanc répond que le budget CRHS est épuisé cette saison.

Ce choix a été fait volontairement depuis longtemps. Cependant, comme il a été dit depuis décembre, le budget est à reconstruire. Un groupe de travail a été mis en place. Mais pas de participant pour l'instant.

4. Point sur le championnat régional en cours

Journée DCM le 8/3 à Bobigny :

Elle s'est bien déroulée, il a manqué du matériel (incompréhension sur qui devait aller le chercher).

Finale DBM le 8/3 à Sarcelles :

Très bonne participation des clubs pour l'installation du matériel, mais problème au niveau des lignes de touche.

Cependant, plusieurs faits ont généré un discours en forme de réprimande de la part du Président lors de la remise des récompenses.

Premièrement, Dernier match pitoyable au niveau sportif (personne ne voulait gagner ; Hope – Le Chesnay), antijeu pendant 20 minutes. Les arbitres auraient dû prendre leurs responsabilités et appliquer la règle qui prévoit ce cas.

Article 6.8 : Lors d'une manche si l'équipe commet un antijeu grave [...], les arbitres doivent arrêter le match puis l'équipe en faute est déclarée forfait pour ce match....

Si les arbitres avaient arrêté le match, les deux équipes étaient déclassées.

Rien n'a été signalé sur la feuille de match, le CRHS ne peut donc pas prendre de mesures après coup. Le commissaire ne peut pas intervenir sur un match.

Deuxièmement, le pot de clôture a été dévalisé avant la fin de la compétition (alors que les pique-assiettes étaient informés), c'est une honte, un manque de respect pour l'organisation et les autres équipes, contraire aux valeurs du sport.

Guillaume Laurency fait remarquer qu'en terme de réglementation cela pourrait être considéré que le comportement conforme aux valeurs du sport est attendu pendant toute la journée, pot compris, et donc que des sanctions pourraient être appliquées aux équipes qui ne respectent pas le pot de l'amitié.

Pascal Blanc a précisé qu'il pourrait aussi ne plus y avoir de pot de l'amitié si certains ont une telle vision de l'amitié.

David Régnier, organisateur a fait parvenir ce bilan :

« Une très bonne participation de l'ensemble des clubs pour l'installation du matériel, dommage qu'il y ait eu un loupé en ce qui concerne les lignes de touches. En ce qui concerne les matchs pas de problème, sauf le dernier match qui est pitoyable au niveau sportif.

En revanche où je suis écœuré, c'est pour le pot de clôture qui a été dévalisé bien avant la fin du super match (le match que personnes voulaient gagner !!!!).Si nous organisons de nouveau la finale, je ferais certainement un pot en comité restreint sans les "pic assiette " .Désolé de ne pas être présent, j'aurais préféré le dire .Bonne réunion et à bientôt. »

Comité Régional des Réclamations :

Sa construction le rend absolument non opérant et donc les faits ne sont jamais examinés. Il faut revoir ce fonctionnement pour le rendre effectif.

Finale de DAM

A la demande du Président, une minute de silence pour les 3 sportifs disparus au début du mois.

Hope 1 ne s'est pas qualifiée pour la Manche 3 nationale. N'ayant pas joué la DAM ils ne feront pas de Championnat de France en 2015.

Hope 1 jouera l'année prochaine en DAM (ils n'ont plus de dérogation pour ne plus participer).

Championnats de France

Les confirmations des participations aux Championnats de France ne seront disponibles qu'après l'AG FFESSM (discussions sur les quotas).

Pontoise

Beaucoup de compétitions à Pontoise cette année, le président les en remercie.

Résultats Minimés :

- 1 Pontoise
- 2 Lagny sur Marne 1
- 3 Neuilly sur Marne
- 4 Fontenay Trésigny
- 5 Asnières
- 6 Clamart/Le Chesnay
- 7 Franconville/Ermont
- 8 Lagny sur Marne 2

8 équipes en Minimés cette année, c'est vraiment bien.

Juniors :

- 1 Lagny sur Marne 1
- 2 Fontenay Trésigny
- 3 Neuilly sur Marne/ Compiègne / Saint Maur
- 4 Asnières/Diderot/Pontoise
- 5 Lagny sur Marne 2
- 6 Franconville/Ermont
- 7 Le Chesnay/Clamart

Classement officieux, non validé, Ermont a porté réclamation (match perdu contre Le Chesnay alors qu'il est gagné 2 à 1). En attente d'un retour du commissaire.

Cela soulève le problème du manque de feuilles de matchs pour les compétitions Jeunes. On pourrait faire des feuilles de match avec au moins les noms des équipes.

5. Point sur le fonctionnement de la commission

Il manque toujours un vice-président et un responsable des formations Initiateurs (transmission d'information et envoi des résultats, déclaration au CNI).

Le personnel :

Nous sommes toujours à la recherche d'un vice-président ainsi que d'un organisateur pour les formations initiateur (transmission d'information et envoi des résultats, déclaration au CNI). Pascal Blanc rappelle qu'il n'est pas demandé d'avoir de formation spécifique puisqu'il s'agit essentiellement d'un travail de secrétariat.

NB : Le représentant du CRHS sur les Finales est le Responsable de Division.

6. Groupes de travail

RAPPEL :

Afin de permettre la discussion pour l'avenir et le développement de notre sport, des groupes de réflexion/discussion vont être formés. Ils permettront d'éviter les débats trop long et peu aboutis lors des réunions faute de temps, de monde, etc....

Le rôle de ces groupes est de réfléchir aux sujets et de proposer plusieurs solutions à amener lors des réunions mensuelles. Dans ces groupes de discussion, il devra y avoir un mélange de joueurs, d'entraîneurs, d'arbitres et de dirigeants. Ces groupes ne seront pas forcément réunis à un point donné mais des visio-conférences pourront être mise en place.

Les 3 grands sujets à aborder sont :

- le budget de la région
- la réorganisation des championnats jeunes (trop d'équipes et pas assez de temps : junior en 2x7 min par exemple)
- une proposition de réglementation pour que les clubs puissent présenter deux équipes dans un même championnat régional (attention aux dérives et montées descentes de joueurs aux seins des clubs).

Les groupes sont ouverts, pour y adhérer il faut envoyer un mail à Pascal Blanc (copie à Gilbert). Pascal sera le « pilote » du groupe Budget. Pour ce groupe, une première proposition devra être faite à la réunion du 25 juin.

Pour le groupe « jeunes » Pascal Blanc demande à ce que les personnes qui y adhèrent encadrent une équipe Jeunes de façon régulière ou ponctuelle afin de faire des propositions cohérentes.

De la même façon, Les clubs ayant plusieurs équipes en championnat régional sont invités à intégrer le groupe sur les équipes en championnat régional.

A cette heure assez peu de participants se sont signalés.

7. Evocation de modification possible de prise en compte des résultats impliquant des équipes en D1M et D1F

Il y a un problème récurrent quant au classement des équipes lors des championnats régionaux.

En DAM, Le Chesnay et Lagny sont en manche 3 de D1, ces deux équipes jouent le championnat de façon plus ou moins sérieuse ce qui a une incidence sur le classement des autres équipes qu'elles rencontrent. Le Chesnay a fait forfait sur la 1^{ère} journée à Corbie. L'idée est de trouver une solution pour la saison prochaine. Plusieurs idées possibles :

-interdire l'accès des équipes qualifiées en manche 1 dans les championnats régionaux.

-faire un double classement : global et classement sans les points des matchs des équipes qui jouent la manche 1 pour la saison en cours.

Ces changements de réglementation devront être pris pour la DAM mais pourrait aussi être mis en place pour la DAF si la demande émerge.

La proposition du double classement fait débat. Les équipes des D1 argumentent que le risque d'objectifs divergents risque d'entraîner / accentuer de l'antijeu (ex : une équipe de DAM qui ne donne pas son maximum contre une équipe de D1) et de provoquer dans le long terme un écart de niveau qui se creuse. On pourrait imaginer garder le calcul du nombre de buts des matchs DAM/D1 pour trancher au goal average les cas d'égalités entre équipes de DAM.

La proposition sera soumise au vote le mois prochain.

1^{er} vote : Pour ou contre un classement différencié pour les qualifications en championnat de France et la descente en division inférieure.

En cas de vote pour un classement différencié :

Il sera ajouté à la réglementation régionale à l'Annexe A

M1.7 : A la fin du Championnat, il sera établi un classement général de la Division prenant en compte l'ensemble des matches Celui-ci ne servira pas ni à déterminer les participations aux Championnats de France ni les équipes devant descendre en division inférieure.

2^{ème} vote :

- Proposition 1 : Les Matches des équipes participantes à la Manche 1 de la D1N ne seront pas pris en compte.

Après le vote il sera ajouté à la réglementation régionale à l'annexe A

M1.8 : A la fin du Championnat, il sera établi un classement ne prenant pas en compte les matches des équipes participantes à la M1 de la D1N. Ce classement servira à déterminer les équipes qualifiées aux championnats de France en fonctions des quotas définis par la CNHS. Ainsi que les équipes en position de descendre en division inférieur lors de la saison suivante.

- Proposition 2 : Les Matches des équipes participantes à la Manche 1 D1N seront considérés comme forfait et toutes les équipes marquent 4 points et il sera gardé le nombre de buts marqués et encaissés.

Après le vote il sera ajouté à la réglementation régionale à l'annexe A

M1.8 : A la fin du Championnat, il sera établi un classement dans lequel les matches des équipes participantes à la D1N M1 seront considérés comme perdus tout en prenant en compte le nombre de buts encaissés et marqués. Ce classement servira à déterminer les équipes qualifiées aux championnats de France en fonctions des quotas définis par la CNHS. Ainsi que les équipes en position de descendre en division inférieure lors de la saison suivante.

8. Questions diverses

- Pour la DAM, quels sont les quotas ? (Frantz)

Les quotas seront tranchés lors de l'AG FFESSM (12 & 13/4).

- FFESSM : AG le 12/4 (tout le week-end)

NB : Il y a 3 exercices sur le fond de réserve

Réunion Clôturée à 23h12.

Ordre du jour de la prochaine réunion

Lundi 27 avril 2015

20h00-20h30

60, rue de Romainville

75019 Paris

- **Approbation du compte-rendu CR du 1^{er} avril 2015**
- **Vote sur la dérogation demandé par Le Chesnay suite à son forfait.**
- **Point sur le Calendrier**
- **Point sur les Championnats en cours**
- **Point sur le fonctionnement de la Commission**
- **Groupes de Travail**
- **Vote sur la modification de prise en compte des résultats impliquant des équipes en D1N M1.**
- **Questions diverses**